

Responsable Santé Sexuelle et Reproductive (SSR)

MAROC

I – Contexte de la mission et du projet :

Santé Sud est une ONG engagée pour le droit à la santé pour tous. Ses programmes visent *l'empowerment* des populations et le renforcement des systèmes de santé à tous les niveaux de la pyramide sanitaire, de la première ligne de soins jusqu'aux services de santé de référence. Grâce à son réseau d'expertise médicale, paramédicale et médico-sociale réunissant plus de 45 métiers différents, Santé Sud conduit des projets systémiques d'ampleur dans une dizaine de pays autour de 5 thématiques sectorielles : (1) la lutte contre les maladies prioritaires et négligées, dont le VIH, la tuberculose et le paludisme ; (2) la santé, les droits sexuels et reproductifs et la lutte contre les violences basées sur le genre ; (3) la santé communautaire et la promotion de santé ; (4) la médicalisation des zones rurales et l'appui à la couverture santé universelle (CSU) ; (5) la protection de l'enfance et la prévention du handicap. Santé Sud met en œuvre ses projets selon une approche fondée sur les droits et l'égalité de genre, avec une méthodologie de santé publique visant la promotion d'un continuum de soins de qualité. La santé sexuelle, reproductive et infantile et la promotion des droits sexuels et reproductifs font partie de ses secteurs de spécialisation et priorités d'action depuis 30 ans. Santé Sud est présente au Maroc depuis 2013.

Le projet **3INAYA**, conduit par Santé Sud (OSC cheffe de file) et le Réseau LDDF-Injad, a pour ambition de contribuer au renforcement de la santé sexuelle, des droits sexuels et reproductifs et de l'égalité de genre au Maroc. Ses activités et résultats visent à promouvoir l'égalité femmes-hommes en améliorant les connaissances des individus (jeunes, femmes et hommes), de leurs relations (familles, entourage), des communautés (urbaines, rurales, religieuses, traditionnelles) et de la société concernant le rôle, les droits et les perspectives des femmes. En ciblant chaque niveau de l'environnement des femmes, l'action vise un changement de paradigme concernant la perception des femmes et le respect de leurs droits, dont en premier lieu le droit à la santé, incluant la lutte contre les discriminations et violences basées sur le genre.

II – Les différentes missions du/de la responsable SSR

Sous la supervision de la cheffe projet et en étroite collaboration avec les équipes terrain du projet 3INAYA, **le/la responsable SSR est chargé.e de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et du reporting de toutes les activités liées à la santé sexuelle et reproductive** du projet.

Il/elle a pour rôle le renforcement des capacités des professionnel.les des structures de santé ciblées en lien avec le/la référent.e psychosocial et l'expert.e médecin VBG et appuie la mise en œuvre du projet de service des Unités Intégrées de Prise En Charge (UIPEC) des femmes et des enfants victimes de violence de 3 centres hospitaliers. Il/elle appuiera également le renforcement des capacités en SSR des OSC en lien étroit avec le/la chargée de mission genre et santé sexuelle. Son expertise technique est également mise à contribution pour la réalisation de modules de formation en SSR à destination d'enseignants et pour des modules de formation initiale intégrée au sein de curricula de formation.

- **Planification, mise en œuvre et suivi-évaluation des activités de renforcement des capacités en SSR :**
 - Définir un plan d'action pour la mise en œuvre des activités SSR (renforcement des capacités des professionnel.les de santé, des OSC et des acteur.rices de l'enseignement) ;
 - Assurer l'intégration de la santé sexuelle et reproductive dans la stratégie générale du projet
 - Entretenir des points réguliers avec les OSC partenaires et les équipes terrain mobilisées afin de s'assurer de la bonne mise en œuvre des actions en SSR ;
 - Assurer le suivi évaluatif de la qualité des soins SSR et de la prise en charge des VBG en lien étroit avec le.la responsable psychosocial du projet et la référente SSR du siège

- **Renforcement des capacités des professionnel.les de santé en SSR :**
 - Former les professionnel.les de santé des 6 établissements de santé partenaires au renforcement de la prise en charge en SSR et à la prise en charge des VBG ;
 - Assurer les supervisions formatives régulières des professionnel.les de santé (1 fois tous les 2 mois dans chacun des 6 CS) ;
 - Superviser le renforcement de la qualité des soins en SSR du projet et assurer sa cohérence avec les autres composantes SSR du projet (sensibilisation communautaire) ;

- **Renforcement des capacités des OSC et des acteurs de l'enseignement supérieur en DSSR**
 - Concevoir les messages clefs de la campagne de sensibilisation sur les droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) en appui à la chargée de mission santé sexuelle
 - Former les partenaires OSC aux droits sexuels et reproductifs en vue du déploiement de la campagne de sensibilisation sur les DSSR en appui au.à la chargé.e de mission santé sexuelle

- **Partenariat**
 - En appui à la cheffe de projet, assurer la bonne collaboration entre les différents partenaires techniques, financiers, institutionnels et les OSC mobilisées en SSR

- **Reporting et visibilité :**
 - Rédiger des comptes rendus de supervision ainsi que des rapports mensuels d'activité permettant de faire ressortir les aspects qualitatifs et les données quantitatives collectées ;
 - En appui à la cheffe de projet, fournir les éléments nécessaires à la réalisation des rapports internes et externes sur le périmètre SSR du projet

- **Capitalisation et évaluation :**

En appui à la cheffe de projet et au/à la chargé.e de suivi-évaluation, capitalisation et communication

 - Participer à la définition et au suivi d'un cadre de suivi-évaluation concernant les activités SSR mises en œuvre
 - Appui au cadrage et à la rédaction des documents de capitalisation des méthodes d'intervention du projet et des bonnes pratiques ;
 - Appui au développement d'outils de monitoring des indicateurs et de collecte des données.

III – Le profil attendu du.de la responsable SSR

- **Formation :** Titulaire d'un diplôme d'Etat de sage-femme / gynécologie-obstétrique
- **Expérience :**
 - 3 ans d'expérience confirmée en structure de santé
 - Expérience de formateur.rice / formation de formateur.rices
 - Expérience préalable dans la prise en charge des violences basées sur le genre fortement apprécié
 - Une expérience préalable en ONG / agence de coopération sera un atout
- **Compétences requises :**
 - Capacités pédagogiques, de dialogue, d'écoute et de travail en équipe multiculturelle et pluridisciplinaire
 - Excellentes capacités organisationnelles (planification, mise en œuvre, suivi-évaluation)
 - Excellentes capacités rédactionnelles en français
 - Capacités relationnelles : expression, négociation, diplomatie, rigueur, sens de l'empathie et mise en réseau
 - Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Power Point)
 - Le.la candidat.e retenues devra adhérer aux valeurs de Santé Sud et démontrer un engagement pour l'égalité de genre et les droits des femmes.

IV – Les conditions d'exercice du.de la responsable SSR

Type de contrat : Volontariat de solidarité internationale (VSI)

Durée : 12 mois renouvelables. Poste à pourvoir dès que possible.

Rémunération : Selon profil et expérience

Ouvert aux expatriés : Oui

Lieu de travail : Poste basé à Rabat, au Maroc, avec déplacements fréquents dans les zones de mise en œuvre du projet. Télétravail possible selon cadre en vigueur.

Assurance : prise en charge de la mutuelle à 100% (avec assistance médicale et rapatriement)

Avion : Prise en charge à 100% des billets d'avion domicile – pays d'affectation au départ et au retour de mission

V – Candidatures :

Les candidat.e-s souhaitant postuler devront déposer leur dossier de candidature avant le 10/04/2022 en ligne (www.santesud.org rubrique « Agir avec nous »). Le dossier de candidature devra comporter CV, lettre de motivation et deux références professionnelles.

Santé Sud se réserve le droit de clôturer le processus de sélection avant la date indiquée.

Santé Sud s'engage contre toute forme de discrimination dans le cadre de sa politique de recrutement.